Postulat pour l'intégration de contrat de confiance dans la gestion du patrimoine locatif pulliéran

Depuis septembre 2017 le bâtiment des Anciens-Moulins 22 est inoccupé et à l'état d'abandon. Pourtant, très vite après le départ du dernier locataire, la Commune de Pully a reçu la proposition de l'Association pour le Logement des Jeunes en Formation (ALJF) d'y loger des étudiants qui, se trouvant dans une situation financière précaire, ne trouvent pas de logements à leurs moyens dans l'agglomération lausannoise.

L'ALJF est une association sérieuse et fiable qui travaille étroitement avec de nombreuses communes de l'agglomérations et bénéficie, notamment, du soutien de la Municipalité de Lausanne. Elle propose aux propriétaires de biens en attente de rénovation ou de démolition, de conclure des contrats de prêt à usage jusqu'au début des travaux, ce qui permet de loger des jeunes en détresse financière en attendant de retrouver une situation stable. Une initiative gagnant-gagnant, puisqu'elle permet aux propriétaires d'éviter une occupation sauvage, de garantir l'entretien de l'immeuble et d'éviter l'image d'une ruine à l'abandon.

C'est justement cette image, trop souvent présente au cœur de Pully, de villas à l'abandon, murées, en friches, que nous voulons éviter.

C'est pourquoi nous demandons à la Municipalité d'étudier sérieusement à chaque libération d'immeubles appartenant à la Commune, sa mise à disposition temporaire à une association à but non lucratif permettant le logement de personnes en situation précaires.

Nous vous demandons, chers collègues, d'accepter ce postulat en le renvoyant directement à la Municipalité pour étude et rapport.

Pauline Tafelmacher, Parti Socialiste

Lena Lio, UDC

Robin Carnello, Union Pulliéranne

Jean-Luc Duvoisin, PLR

Dimitri Simos, Les Verts